

Registre des personnes vulnérables

Demande d'inscription

Conforme au décret n°2026-590 du 3 juillet 2026

Pourquoi ce registre ?

Le registre communal permet à la commune et au Centre communal d'action sociale :

- ✓ d'assurer un contact avec les personnes inscrites lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (canicule, grand froid, crise sanitaire, catastrophe naturelle...);
- ✓ d'informer les personnes et leurs proches sur

leurs droits, les prestations et les dispositifs d'aide existants ;

- ✓ de proposer des actions de prévention de l'isolement social et de repérage des situations de perte d'autonomie.

L'inscription est gratuite. Elle peut être demandée à tout moment et la radiation peut être sollicitée à tout moment.

Identité (personne concernée par la demande)

Nom _____ Prénom _____
 Date de naissance ____/____/____
 Adresse _____ 44570 - Trignac
☐ Présence d'une boîte à clés
 Fixe ____/____/____/____/____ Mobile ____/____/____/____/____ Courriel _____@_____

Motif d'inscription : Je demande mon inscription en qualité de :

- ☐ personne âgée de 65 ans et plus
- ☐ personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- ☐ personne en situation de handicap

Bénéficiez-vous de l'une des prestations suivantes ?

- ☐ APA*
- ☐ Prestation compensatoire handicap
- ☐ Prestation caisse de retraite
- ☐ Aucune

Protection juridique (curatelle - tutelle)

Type : _____
 Nom représentant : _____
 Mobile ____/____/____/____/____ Courriel _____@_____

Mobilité et moyens de déplacement

Aide à la mobilité utilisée

- ☐ Canne
- ☐ Fauteuil roulant
- ☐ Déambulateur
- ☐ Aucune aide
- ☐ Autre : _____

Mode(s) de déplacement habituel(s) :

- ☐ À pied/marche
- ☐ En voiture
- ☐ En bus/transports en commun
- ☐ Accompagné(e)
- ☐ Autre : _____

Entourage

La personne vit

- ☐ Seule
- ☐ Avec son conjoint/partenaire
- ☐ Avec sa famille
- ☐ Avec une ou plusieurs autres personnes

Présence d'un entourage à proximité :

- ☐ Oui, régulièrement
- ☐ Oui, occasionnellement
- ☐ Non/très peu

Personne(s) pouvant être contactée(s) en cas de besoin :

Fréquence des contacts avec l'entourage

- ☐ Quotidienne
- ☐ Plusieurs fois par semaine
- ☐ Une fois par semaine
- ☐ Moins d'une fois par semaine
- ☐ Très rarement/aucun contact

Conditions de vie

- ☐ Maison ☐ Appartement ☐ Résidence autonomie ☐ Autre
☐ Volets ☐ Stores ☐ Climatisation ☐ Ventilateur ☐ Pièce fraîche

Personne(s) qui pourront être contactée(s), en cas de besoin

Nom _____ Prénom _____

Lien : _____

Fixe _/ _/ _/ _/ _ Mobile _/ _/ _/ _/ _ Courriel _____@ _____

Intervenants

Aide à domicile _____ Téléphone _/ _/ _/ _/ _

Infirmier à domicile _____ Téléphone _/ _/ _/ _/ _

Médecin traitant _____ Téléphone _/ _/ _/ _/ _

Autres intervenants _____ Téléphone _/ _/ _/ _/ _

Absences

Merci de signaler toute absence prolongée du domicile.

Si inscription faite par un tiers

Nom : _____

Qualité : ☐ Aidant ☐ Professionnel ☐ Voisin ☐ Membre de la famille ☐ Autre

Téléphone _/ _/ _/ _/ _

Déclaration

Je certifie exacts les renseignements communiqués.

Je m'engage à signaler toute modification de ma situation ou de mes coordonnées.

Je suis informé(e) que je peux demander ma radiation du registre à tout moment.

Fait à _____, le _____

Signature

Information relative à la protection des données

Le responsable du traitement est le Maire de la commune de Trignac.

Les données recueillies sont enregistrées dans le registre communal des personnes vulnérables prévu par l'article L.121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Elles sont traitées afin :

- d'assurer le contact avec les personnes inscrites lors de la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence ;
- d'informer les personnes et leurs proches sur leurs droits, prestations et dispositifs d'accompagnement ;
- de proposer des actions de lutte contre l'isolement social et de repérage des situations de perte d'autonomie.

Les données sont accessibles uniquement aux personnes habilitées par le Maire et peuvent être transmises aux destinataires prévus par les articles R.121-1-1 à R.121-11 du Code de l'action sociale et des familles, dans la limite de leurs attributions et du besoin d'en connaître.

Toute utilisation des données à des fins électorales ou commerciales est interdite.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement et d'opposition dans les conditions prévues par la réglementation.

Pour exercer ces droits, il vous suffit de contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Trignac.

Besoin d'informations ?

CCAS de Trignac - 36 rue Léo LAGRANGE - 44570 Trignac - 02 40 17 57 80 - Courriel : ccas@mairie-trignac.fr